



Rencontre de la Table GIRT de la MRC de Témiscamingue

Date : lundi 28 février 2022 à 13h30 (46^e rencontre de la Table GIRT)
Lieu : Vidéoconférence

Étaient présents :

Membres	Organismes
Yves Beauregard	CREAT
Thomas Bourbonne	MFFP- Ville-Marie
Paul Bouvier	MRC de Témiscamingue
Loydy Brousseau	Produits forestiers GreenFirst-Foresterie Témiscamingue
Ghyslaine Dessureault	Association des pourvoiries de l'Abitibi-Témiscamingue
Daniel Dufault	MRC de Témiscamingue
Yan Gaudet	SPAOLT
Jordan Bastien	Stagiaire, MFFP-Ville-Marie
Maxime Girard-Simmons	MFFP- Bureau régional
Tanguy RouaT	MFFP- Bureau régional

L'ordre du jour est le suivant :

1. Accueil
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du compte rendu du 17 janvier 2022
4. Affaires découlant du compte rendu du 17 janvier 2022
5. Aire d'intensification de production ligneuse (AIPL)
6. Érablières potentielles (présentation et discussions)
7. Fiche Enjeu/solution : Érablières potentielles
8. Fiche Enjeu/solution : Comité Paysage
9. Point d'information sur la consultation PAFIO 2022
10. Sondage de satisfaction des TLGIRT-2022
11. Prochaine rencontre
12. Varia
 - Rencontre SPAOLT-MFFP

1. Accueil

La rencontre débute à 13h30. Il y a rappel des règles de fonctionnement.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est présenté et accepté avec l'ajout au varia : Rencontre SPAOLT-MFFP.

3. Adoption du compte rendu du 17 janvier 2022

Le compte rendu est présenté et chacun est invité à faire part de ses commentaires. Le compte rendu est adopté.

4. Affaires découlant du compte rendu du 17 janvier 2022

1. La relance du comité Faune s'enclenche avec une première rencontre le 1^{er} mars 2022;
2. Les fiches Enjeu/solution sur les érablières et les paysages, sont en processus d'approbation au MFFP. C'est à l'ordre du jour de la présente rencontre.
3. Une présentation du MELCC sur les aires protégées, est prévue à la rencontre du 21 mars 2022. Ce sera en quelque sorte, une mise en contexte pour nos discussions sur le sujet;

5. Aire d'intensification de production ligneuse (AIPL)

6. Érablières potentielles (présentation et discussions

Point varia : Discussions SPAOLT et MFFP

Ces trois sujets de l'ordre du jour ont été traités concurremment. Deux documents ont été présentés par Thomas Bourbonne :

- « Chronologie consultation sur les potentiels acéricoles (TGIRT 81) », qui fait état des diverses étapes de travail et rétroaction avec les membres de la TGIRT du Témiscamingue;
- « Potentiel acéricole en forêt publique en Abitibi-Témiscamingue », qui fait état entre autres, des critères pour le développement de l'acériculture dans la région. Ce document, non encore officiel, fera partie intégrante de la stratégie provinciale sur le développement de l'acériculture.

Des discussions, commentaires et questionnements il en ressort :

- À la question « peut-il y avoir des AIPL dans les potentiels acéricoles? », la réponse est Oui;
- Qu'arrive-t-il aux AIPL, une fois qu'un permis sera émis pour un potentiel identifié?

Réponse à venir

- Dans le document « Potentiel acéricole en forêt publique en Abitibi-Témiscamingue », au point 1.1.2.1, harmonisation des usages, il y est fait référence à 11 pourvoies, alors qu'il y en a 10. Également, il est mentionné que les érablières acéricoles et les pourvoies ne sont pas compatibles;
- À savoir pourquoi les potentiels acéricoles ne font pas l'objet de modalités particulières en Abitibi-Témiscamingue, contrairement à d'autres régions, il est mentionné que c'est l'industrie du sciage feuillu qui est en concurrence avec les érablières pour le bois, alors qu'au Témiscamingue, nous avons une industrie de pâtes et papier;
- Le SPAOLT fait part du manque d'intérêt et d'expertise, ressenti vis-à-vis le MFFP, sur la question des érablières, et qui a fait l'objet de discussions particulières avec ce dernier.

- À l'heure actuelle, il y a 500 hectares identifiés comme « potentiel ». C'est un point de départ, car les travaux d'identification des potentiels acéricoles se poursuivront. Il y a une volonté de développer la filière acéricole.

En conclusion, il est proposé que la TGIRT du Témiscamingue mette sur pied un comité « acéricole » qui aura comme mandat de bien documenter la problématique et de proposer des mesures et actions.

Il y aura un appel à tous pour participer aux travaux. Nous prévoyons une première rencontre fin mai ou début juin.

7. Fiche enjeu/solution sur les érablières potentielles

Une ébauche de fiche est présentée. Il y est fait mention de la problématique discutée au sein de la TGIRT à savoir, la protection des potentiels acéricoles. Des indicateurs de suivi sont également proposés.

Nous attendons un retour du MFFP avant d'aller plus avant dans le détail. L'un des objectifs du comité acéricole, ci-haut mentionné, sera de compléter cette fiche à la lumière des réponses et commentaires du MFFP.

Il est recommandé de prendre contact avec la TGIRT des Laurentides, qui ont déjà une préoccupation documentée sur le sujet, et de s'en inspirer dans nos travaux.

8. Fiche enjeu/solution sur les paysages

Une ébauche de fiche est présentée. Il y est fait état des travaux du comité qui ont été présentés à la TGIRT en décembre dernier.

Nous attendons un retour du MFFP avant d'aller plus avant dans le détail. Le comité paysage sera, alors, appelé à compléter cette fiche à la lumière des réponses et commentaires du MFFP.

9. Point d'information sur la consultation PAFIO 2022

La période de consultation s'est terminée le 27 février 2022. Il y a eu des commentaires, préoccupations et questionnements émis de la part d'organismes et d'individus. Il reste quelques commentaires à entrer. Un premier bilan de cette consultation sera présentée à la prochaine rencontre.

10. Sondage de satisfaction des TLGIRT-2022

Il s'agit de la 2^e année du sondage. Tous les membres des tables GIRT sont invité à y répondre. La date limite est le 15 mars 2022. Le MFFP tiendra annuellement ce sondage pendant 5 ans afin de voir l'évolution.

La divulgation des résultats dépendra du taux de participation afin de préserver la confidentialité des répondants.

L'initiative est appréciée et saluée. Pour les membres, c'est une occasion de faire part de leurs préoccupations et de leurs besoins à l'égard du fonctionnement de la TGIRT et d'en améliorer les travaux.

11. Prochaine rencontre

Lundi 21 mars 2022 13h30 par vidéoconférence.

Fin de la réunion à 15h00.